

# [Notre supplément mensuel]

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **39 (1959)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Editorial

Les mesures libératoires du 23 juillet dernier, consolidées par celles du 1<sup>er</sup> octobre, ont porté le taux des importations en France exemptes de tout contingentement quantitatif à 95 %, la comparaison étant faite d'après l'année de référence 1948.

On peut en conséquence estimer que le trafic commercial franco-suisse est, dans la pratique, libéré de contingentement dans une proportion d'environ 70 %. Selon toutes probabilités, ce taux sera encore élargi au cours des mois prochains et dans le courant de l'année prochaine on peut espérer que la libération sera quasi totale.

Cette évolution est heureuse. Elle présente toutefois un aspect sur lequel nous aimerions insister.

Dans le domaine commercial il existe la même opposition entre liberté et sécurité que l'on retrouve dans la vie sociale par exemple ou la vie philosophique. Le contingentement français a apporté à quelques secteurs de l'industrie suisse des limites à l'abri desquelles s'effectuaient des transactions peu importantes en volume mais assez sûres, car les besoins de l'acheteur couvraient largement les offres et plutôt que lutte entre concurrents il y avait en quelque sorte coopération entre eux pour satisfaire aux demandes.

Les barrières abaissées, les principaux obstacles administratifs aplanis, il faut réapprendre à utiliser la liberté et se convaincre qu'elle ne va jamais sans audace, sans esprit d'initiative, voire peut-être même sans sacrifice. A ce prix, et quelle que soit la situation faite aux concurrents par les mesures nationales ou supra-nationales, on ne peut être perdant dans le maintien ou la conquête d'un marché.

A la rentrée des classes, le 15 septembre dernier, on a pu affirmer qu'un Français sur cinq allait à l'école. Ce fait en dit long sur la poussée démographique qui anime la France. Dans quelques années elle sera le pays le plus jeune d'Europe. Elle devrait continuer de figurer parmi les meilleurs clients de la Suisse. Pour reprendre une formule populaire on a alors envie de s'écrier : « A nous de jouer ! »

Or, durant les huit premiers mois de cette année-ci, les exportations suisses en France ont marqué une diminution de 2,6 % par rapport aux huit premiers mois de 1958 (année de contingentement total). Durant le même laps de temps les importations françaises de produits allemands ont augmenté de plus de 18 %.

Par la force des choses, la politique commerciale suisse en France est demeurée jusqu'alors sur la défensive. Il est l'heure de passer à l'offensive et de multiplier — ou de rendre plus percutantes encore — les actions de propagande en faveur des produits suisses, en même temps qu'il convient d'étendre par secteur géographique et par produit études de marchés et études de motivation.

La Chambre de commerce suisse en France est toute désignée pour accomplir ces tâches d'intérêt général. Elle est prête d'ailleurs à s'y dévouer, plus encore que par le passé et est à la disposition de ses adhérents pour examiner avec eux la situation exacte de leurs branches d'activité et ses possibilités de développement en fonction des conditions de la concurrence européenne.

**Chambre de commerce suisse en France**





# LA VIE ÉCONOMIQUE

## FRANCE

**La reprise s'affirme.** — Après les mesures d'assainissement mises en train à la fin de 1958, on pouvait craindre que la France ne fût atteinte par la récession, et cela à un moment où les autres pays passaient déjà au stade suivant, celui de la reprise de l'activité économique. Ces craintes se sont avérées vaines. S'il est trop tôt pour prévoir dès maintenant ce que sera le taux de croissance de l'économie française dans un avenir prochain, il n'est fait plus de doute que celle-ci pourra participer à l'expansion générale. La reprise de l'activité économique en France se lit, depuis le printemps, aussi bien dans les statistiques de la production industrielle et de l'emploi que dans l'évolution des chiffres d'affaires que les grandes entreprises sont tenues désormais de publier régulièrement. Seuls quelques secteurs, défavorisés par des circonstances particulières, comme les constructions navales et les charbonnages, ne participent pas à la reprise générale.

**Situation industrielle.** — A la rentrée d'automne, la situation industrielle se montre dans l'ensemble sous un aspect satisfaisant. La sidérurgie marche en plein et ses carnets de commandes sont garnis jusqu'à la fin de l'année. Dans l'industrie automobile, stimulée par l'exportation, on estime que le comportement du marché intérieur laisse à désirer; toutefois, la production se maintient à un niveau respectable. L'industrie de la machine-outil enregistre des commandes étrangères et une reprise des ventes à l'intérieur. Dans la construction mécanique et dans la construction électrique l'activité se maintient. L'industrie chimique fait preuve d'une grande activité, notamment dans le domaine des produits organiques de synthèse. Dans le textile, la réouverture s'est faite sous le signe de l'optimisme. La bonneterie travaille de plus en plus pour l'exportation.

**Exportation. — Facteur de la relance.** — Deux facteurs ont contribué à la reprise de l'activité économique : le maintien et même une certaine augmentation des investissements publics et le développement spectaculaire des exportations. La dévaluation a ouvert à l'industrie française les débouchés extérieurs, élargis par l'amélioration de la conjoncture mondiale. L'affaiblissement du marché intérieur a d'autre part permis à l'industrie de profiter pleinement de ces nouvelles possibilités. Les prix industriels français n'ont subi depuis la dévaluation que des hausses modérées. Ils restent, par conséquent, dans la plupart des cas compétitifs. En outre, les entreprises françaises sont généralement en mesure d'accorder des délais de livraison plus courts que leurs concurrents et d'enlever ainsi des commandes.

**Amélioration de la balance commerciale.** — Les chiffres du commerce extérieur confirment la conquête des débouchés à l'étranger. Pour les huit premiers mois de l'année 1959, les exportations à destination de l'étranger se sont élevées à 1.169,9 milliards contre seulement 867 milliards durant la période correspondante de 1958. Par contre, les importations en provenance de l'étranger n'ont atteint que 1.202,8 milliards en comparaison avec 1.178,9 milliards. Ainsi la balance commerciale présente dans les échanges avec l'étranger un solde débiteur de 32,9 milliards seulement contre 311,9 milliards pour les huit premiers mois de 1958. Les exportations se sont accrues, d'une année à l'autre, de 35 %. Même si l'on comptabilise les exportations de 1958 sur la base du nouveau taux de change, celles-ci se montent à :  $867 \times 1,7454 = 1.019$  milliards, et l'augmentation ressort à 150,9 milliards, soit de l'ordre de 15 %.

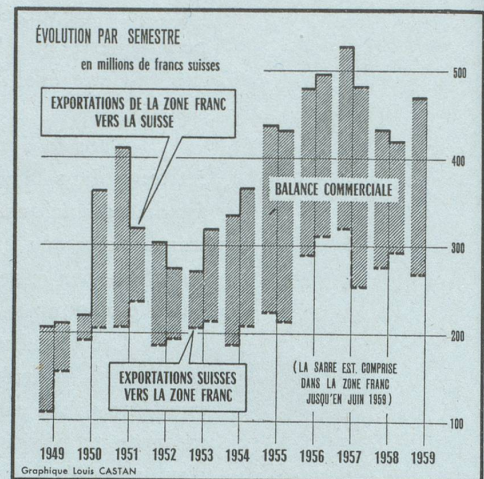
**Augmentation des réserves de devises.** — Le redressement de la balance

commerciale a été une des causes essentielles de la reconstitution rapide des réserves de devises. Bien que la France ait remboursé depuis le début de cette année plus de 700 millions de dollars d'engagements en devises, les réserves publiques de change, évaluées en dollars, s'élevaient au 31 août 1959 à 1.850 millions de dollars, contre 1.050 millions seulement au 31 décembre 1958. C'est ainsi que le Fonds de stabilisation des changes a pu rembourser, en septembre, à la Banque de France le prêt d'or de 141,2 milliards de francs, consenti en juin 1957.

**La politique d'assainissement continue.** — Le gouvernement est décidé de poursuivre sa politique d'assainissement dont les résultats dépassent d'ores et déjà les prévisions les plus optimistes. Cette volonté s'est notamment manifestée lors de l'élaboration du budget pour 1960. Grâce aux efforts déployés par M. Pinay, le budget est équilibré, sans impôts nouveaux malgré les allègements que comporte la réforme fiscale. En même temps, le montant des charges du Trésor (« impasse ») a pu être maintenu au chiffre symbolique de 600 milliards. C'est un budget qui ne fait pas craindre de relance inflationniste. D'autre part, une nouvelle et importante étape vient d'être franchie dans le domaine de la libération des échanges. Le taux de libération des échanges français avec la zone dollar a été porté de 60 à 80 %. Cette mesure a pour effet de mettre la France au même niveau que l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

**Prix et salaires.** — Les nouvelles mesures de libération sont notamment destinées à exercer une certaine pression sur les prix intérieurs qui, sous l'influence des circonstances accidentelles (sécheresse!) manifestent une tendance à la hausse.

## GRAPHIQUE DU COM

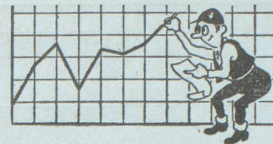


## COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon . . . . .	29 sept. 3. 570	27 août 3. 530	25 sept. 3. 380
Cours fr. s. marché parallèle . .	29 sept. 114	27 août 114	25 sept. 104,50
Ind. valeurs métropolitaines (1958=100) . . . . .	18 sept. 137,5	21 août 137,6	sept. —
Ind. prod. ind. (1952=100) . . . . .	juin 169	mai 171	juin 163
Ind. sal. hor. ouv. métall. rég. paris. (1949=100) . . . . .	juin 274	mai 273	juin 261
Ind. prix de gros (1949=100) . . . . .	août 174,4	juillet 172,3	août 167,3
Ind. prix consom. familiale (1949=100) . . . . .	août 125,9	juillet 125,3	août 120,1
Transports commerc. (mio. t.).	juillet 17,6	juin 18,5	juillet 17,4
Voyageurs (millions) . . . . .	juin 47,7	mai 48,0	juin 46,3
nd. vol. import. (1938=100)	juin 179	mai 162	juin 185
Ind. vol. export. (1938=100)	juin 284	mai 276	juin 233



# EN QUELQUES LIGNES



## SUISSE

**Commerce extérieur.** — Pendant les 8 premiers mois 1959, les importations et exportations suisses ont augmenté par rapport à 1958 et ont atteint respectivement 5.169,2 millions de francs (+ 295,3) et 4.487,7 millions (+ 248,5). Le solde passif de la balance commerciale s'est élevé à 681,5 millions de francs.

Depuis l'ouverture du Marché commun et malgré ce que l'on aurait pu craindre, les exportations de la Suisse vers les Six ont augmenté. En effet, la part des six pays du Marché commun dans les exportations suisses a passé de 38,5 % du total durant les

8 premiers mois de 1958 à 40,1 % pour les 8 premiers mois de 1959.

Les exportations horlogères ont été de 22,6 millions de pièces au cours des 8 premiers mois de 1959, en regard de 21,4 millions pour les 8 premiers mois de 1958. Toutefois, la valeur de ces exportations a fléchi de 680,7 à 640,5 millions de francs.

**Contrôle des prix.** — Le message du Conseil fédéral sur le maintien du

contrôle des prix a été rendu public. Ce projet prévoit l'élimination de toutes les mesures à longue durée telles que le contrôle des fermages agricoles, le contrôle des prix des marchandises protégées, ainsi que la Caisse de compensation des prix des œufs, pour ne conserver que les tâches temporaires de l'économie de guerre, notamment le contrôle des loyers, la Caisse de compensation des prix du lait et le maintien des prix maxima des marchandises de première nécessité destinées au marché intérieur. En ce qui concerne le contrôle des prix, on prévoit de le remplacer par des mesures de surveillance.

Le nouvel article constitutionnel ne devrait entrer en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 1961 et ne serait valable que pour 4 ans, c'est-à-dire jusqu'en fin 1964.

**Marché des émissions.** — Plusieurs emprunts ont disparu de la liste des émissions du second semestre de 1959, de sorte que le calendrier ne sera pas aussi chargé qu'on le prévoyait. Il semble que ce seront les emprunts étrangers qui absorberont le plus d'argent frais.

**Problème des ventes à tempérament.** — Plusieurs associations de l'industrie, du commerce et des consommateurs sont intervenues auprès du Département fédéral de Justice et Police pour demander l'institution d'une commission d'experts qui seraient chargés de discuter la législation portant sur les contrats de ventes à tempérament et les contrats de ventes avec paiement préalable. Le Département fédéral de Justice et Police estime que cette demande n'est pas justifiée étant donné que le projet de loi qui doit être prochainement soumis au Conseil fédéral tient compte des observations formulées autrefois par les associations intéressées.

**La situation de l'électricité.** — On s'attend pour les prochaines années à un accroissement de la consommation de l'électricité de 3,5 à 4,5 %, de sorte que les entreprises électriques doivent continuer la construction de nouvelles usines pour palier aux conséquences d'un hiver sec et froid sur notre approvisionnement en énergie. Le problème financier cause de gros soucis aux entreprises électriques et notamment à celles qui s'occupent de la production. Malgré les mesures de rationalisation prises ces dernières années, les entreprises seront obligées d'augmenter encore leurs tarifs dans un avenir plus ou moins proche.

Actuellement, 19 usines sont en construction et pour 5 usines, les travaux préparatoires sont en cours.

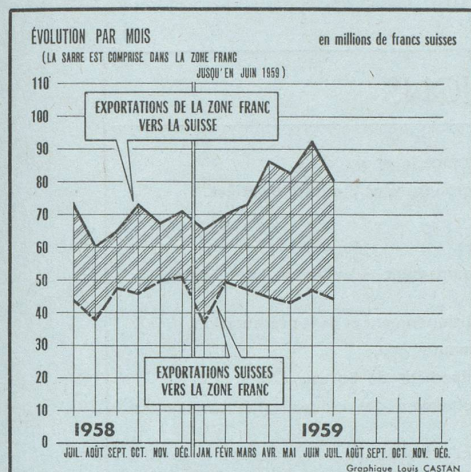
**Augmentation du nombre et du capital des sociétés anonymes.** — Le nombre et les capitaux investis des S. A. suisses ont fortement augmenté durant le deuxième trimestre de 1959. Durant cette période, on a compté 486 nouvelles entreprises, l'afflux de nouveaux capitaux ayant passé de 184 millions au premier trimestre de 1959 à 422 millions au deuxième trimestre.

**Situation de la construction.** — Il est à peu près certain que le volume des constructions atteindra et probablement même dépassera, cette année, la somme de 5 milliards de francs, contre 4,3 milliards en 1958.

**La situation dans l'industrie des machines.** — Cette branche de l'industrie a continué à faire des progrès durant le deuxième trimestre de 1959. La réserve de travail s'est maintenue au niveau du 31 mars, soit 6 à 7 mois, mais l'importance de la main-d'œuvre a augmenté entre temps. Il est à prévoir que le total des nouvelles commandes au 30 septembre dépassera encore celui au 30 juin.

**Raffinerie et oléoduc.** — Au sujet de la construction et de l'installation d'un oléoduc reliant Gênes à Aigle, où doit être installée une grande raffinerie de pétrole, le Conseil fédéral a déclaré officiellement que l'établissement d'une telle exploitation ne dépendait pas de la Confédération, mais que toutefois celle-ci devait veiller à ce que toutes les conditions de sécurité soient assurées. De toute façon, la Confédération ne soutiendrait pas cette entreprise si elle se trouvait en difficulté, car elle ne dispose pas des moyens juridiques ni matériels en cette matière. En outre, la raffinerie devra se conformer aux prescriptions qui régissent l'importation de pétrole brut et d'huiles minérales et la constitution de stocks.

## MERCE FRANCO-SUISSE



## COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s. . . . .	29 sept.	30,50	28 août	30,50	29 sept.	31,25
Cours billets 100 fr. s. . . . .	29 sept.	0,87	28 août	0,87	29 sept.	0,94
Indice général actions . . . . .	11 sept.	550,6	14 août	554,8	26 sept.	430,4
Coeff. d'act. ind. (100 = satisf.)	2 <sup>e</sup> trim.	123	1 <sup>er</sup> trim.	121	2 <sup>e</sup> trim.	128
Ind. prix de gros (1939 = 100)	août	213,2	juillet	213,1	août	215,9
Ind. prix cons. famil. (1939 = 100)	août	180,5	juillet	179,9	août	182,6
Indice salaires horaires réels (1956 = 100)	2 <sup>e</sup> trim.	106,4	1 <sup>er</sup> trim.	106,0	2 <sup>e</sup> trim.	104,6
Marchandises transportées C. F. F. (millions de tonnes)	juillet	2,40	juin	2,32	juillet	2,28
Voyageurs (millions)	juillet	19,2	juin	17,9	juillet	19,1
Ind. import. (1949 = 100)	août	196	juillet	224	août	182
Ind. export. (1949 = 100)	août	194	juillet	231	août	174



# ÉVOLUTION DU COMMERCE FRANCO-SUISSE

(en 1.000 fr. suisses)

	France (sans Sarre)			Total de la zone franc		
	Exportations françaises	Exportations suissees	Balance française	Exportations françaises	Exportations suissees	Balance française
<b>1959</b>						
Janvier . . . . .	59.504	33.638	+ 25.866	62.172	36.605	+ 25.567
Février . . . . .	63.585	45.255	+ 18.330	65.998	49.015	+ 16.983
Mars . . . . .	65.903	43.522	+ 22.381	68.076	47.010	+ 21.066
Avril . . . . .	77.919	40.772	+ 37.147	81.476	44.168	+ 37.309
Mai . . . . .	73.270	39.652	+ 33.617	78.108	42.712	+ 35.395
Juin . . . . .	83.859	42.639	+ 41.220	87.895	46.828	+ 41.067
Juillet . . . . .	77.378	41.522	+ 35.857	80.602	44.491	+ 36.111
Août . . . . .	60.407	30.621	+ 29.785	63.545	33.060	+ 30.485

## CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

<b>Paris</b>	1959	1 <sup>er</sup> au 11 octobre . . . . .	Salon international de l'automobile et du cycle.
<b>Saint-Gall</b>		8 au 18 octobre . . . . .	« Olma » Foire suisse de l'agriculture et l'industrie laitière.
<b>Paris</b>		3 au 19 octobre . . . . .	Exposition d'automne.
<b>Toulouse</b>		9 au 25 octobre . . . . .	Quinzaine des arts ménagers.
<b>Paris</b>		15 au 26 octobre . . . . .	Salon international de l'équipement hôtelier et des industries connexes.
<b>Puteaux</b>		16 au 25 octobre . . . . .	Salon de l'emballage, du conditionnement et de la présentation.
<b>Puteaux</b>		16 au 25 octobre . . . . .	Salon international de la manutention.
<b>Paris</b>		16 au 25 octobre . . . . .	Salon international de l'équipement de bureau.
<b>Paris</b>		17 au 26 octobre . . . . .	Salon international de l'équipement des industries et commerces de l'alimentation.
<b>Berne</b>		23 octobre au 4 novembre . . . . .	Exposition de la mode et de l'habitation.
<b>Genève</b>		28 octobre au 8 novembre . . . . .	Salon des arts ménagers.
<b>Paris</b>		29 octobre au 15 novembre . . . . .	Salon de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.
<b>Paris</b>		30 octobre au 9 novembre . . . . .	Salon international de l'équipement blanchisserie-teinturerie.
<b>Lille</b>		31 octobre au 11 novembre . . . . .	Salon du confort ménager et de l'enfant.
<b>Paris</b>		4 au 10 novembre . . . . .	Salon international de l'équipement laitier.
<b>Toulouse</b>		7 au 17 novembre . . . . .	Salon de la T. S. F.
<b>Bâle</b>		10 au 15 novembre . . . . .	Salon de la technique de laboratoire et de mesure de même que de l'automatique en Chimie.
<b>Paris</b>		12 au 18 novembre . . . . .	Semaine odontologique internationale.
<b>Paris</b>		14 au 17 novembre . . . . .	Salon professionnel du matériel de plein air.
<b>Paris</b>	1960	25 février au 20 mars . . . . .	Salon des arts ménagers.
<b>Paris</b>		1 <sup>er</sup> au 6 mars . . . . .	Salon international de la machine agricole.
<b>Lyon</b>		12 au 21 mars . . . . .	Foire internationale.
<b>Genève</b>		mars . . . . .	Salon international de l'automobile.
<b>Nice</b>		26 mars au 6 avril . . . . .	Foire nationale.
<b>Toulouse</b>		avril . . . . .	Foire nationale.
<b>Paris</b>		2 au 10 avril . . . . .	Salon international de l'équipement des industries de l'habillement.
<b>Bâle</b>		23 avril au 3 mai . . . . .	Foire suisse d'échantillons.
<b>Lille</b>		23 avril au 8 mai . . . . .	Foire internationale.
<b>Paris</b>		29 avril au 8 mai . . . . .	Salon International des Techniques Papetières et Graphiques.
<b>Paris</b>		14 au 29 mai . . . . .	Foire internationale.
<b>Besançon</b>		21 au 29 mai . . . . .	Foire nationale.
<b>Oyonnax</b>		15 au 20 juin . . . . .	Salon international des plastiques.
<b>Zurich</b>		mai . . . . .	Exposition suisse de produits importés.
<b>Paris</b>		novembre . . . . .	Salon international du matériel d'emballage et des industries connexes.